CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2024 A 20 h 00

L'an deux mille vingt-quatre et le 4 avril à 20 h 00, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LAURET, à la salle d'honneur de la mairie de Montolieu.

Etaient présents :
Aurélie BARBERO, Magalie BOST- BERGÉ Antoine CASAS-HARILLO, Laure ESCARÉ, Jeanne ETORÉ-LORTHOLARY, Jamel GHARBI, Bernard LAURET, Éric OLIVIER, Céline SALA.

Etaient absents :
Cécile AGASSE, pouvoir à Jamel GHARBI
Jean-Luc OLIVIER, pouvoir à Jacques SAFONT
Valérie MONRAISIN, pouvoir à Laure ESCARÉ
Vincent PICQUE
Jacques SAFONT

La séance est ouverte à 20 h 05

Secrétariat de séance

Laure ESCARÉ propose d'assurer le secrétariat de la séance.

- Le conseil accepte à l'unanimité que le secrétariat de la séance soit assuré par Laure ESCARÉ

Ordre du jour

- Approbation du procès-Verbal du conseil du 31 janvier 2024 ;
- Comptes administratifs budget général, et budgets annexes
- Etats des taxes
- Renouvellement des tarifs piscine et diverses locations
- Demandes de subventions
- Présentation du Collectif budgétaire initial 2024, budget général et budget annexe
- Transfert de propriété des chemins destinés à être classés dans le domaine communal
- Droits de préemption
- Informations

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL DU 31 JANVIER 2024

Le procès-verbal a été communiqué avec la convocation au présent conseil.

- Il est approuvé à l'unanimité des conseillers

COMPTES ADMINISTRATIFS ET AFFECTATION DES RESULTATS

COMPTES ADMINISTRATIFS

Présentation des comptes administratifs 2023 de la commune, du Groupe Médical, du CCAS et du Lotissement

Pour la commune
Les analyses (capacité de désendettement, calcul des différents ratios) seront transmises au conseil la semaine prochaine.

Pour ce qui est des dépenses de fonctionnement, le chapitre des charges de personnel est le plus important avec un peu plus de 50 %, suivi par celui des charges à caractère général.
Les recettes sont constituées pour 61 % des impôts et taxes. On notera la croissance des recettes en atténuation de charge du fait des remplacements d'agents malades ou en mi-temps thérapeutique.

BUDGET GENERAL				
FONCTIONNEMENT DEPENSES				
Code	Libellé	BUDGET INITIAL	BUDGET TOTAL	réalisé total 31/12/2023
011.	Charges à caractère général	340 550,00	357 900,00	311 292,61
012.	Charges de personnel et frais assimilés	456 000,00	488 000,00	482 223,87
014.	Atténuations de produits	0,00	2 286,16	2 286,16
022.	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023.	Virement à la section d'investissement	108 567,58	111 820,42	0,00
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
65.	Autres charges de gestion courante	132 786,00	154 820,00	148 642,05
66.	Charges financières	11 950,00	12 000,00	11 753,24
67.	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
TOTAUX	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 049 853,58	1 126 826,58	956 197,93

BUDGET GENERAL				
FONCTIONNEMENT RECETTES				
Code	Libellé	2023 initial	BUDGET TOTAL	réalisé total 31/12/2023
002.	Résultat d'exploitation reporté	34 301,58	34 301,58	34 301,58
013.	Atténuations de charges	20 000,00	46 000,00	61 020,52
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
70.	Produits des services, du domaine et ventes divers	25 380,00	35 180,00	39 269,94
73.	Impôts et taxes	686 488,00	721 651,00	705 712,29
74.	Dotations et participations	166 084,00	167 794,00	183 454,92
75.	Autres produits de gestion courante	115 000,00	115 000,00	123 244,73
76.	Produits financiers	0,00	0,00	
77.	Produits exceptionnels	2 600,00	6 900,00	6 959,61
		0,00	0,00	0,00
TOTAUX	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 049 853,58	1 126 826,58	1 153 963,59

Les dépenses d'investissement sont peu importantes par rapport au prévisionnel : les travaux du Pave ont démarré en toute fin d'année, néanmoins une partie des frais d'étude ont été réglés sur 2023. Les travaux du presbytère ne sont pas totalement soldés.
En conséquence, les subventions ne peuvent être réclamées, celles qui ont été reçues concerne la deuxième opération d'équipement informatique de l'école (opération de 2022).

BUDGET GENERAL				
INVESTISSEMENT DEPENSES				
Code	Libellé	BUDGET INITIAL	BUDGET TOTAL	31/12/2023
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	259 350,21	259 350,21	259 350,21
020.	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040.	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00	0,00
10.	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
16.	Emprunts et dettes assimilées	70 715,00	70 715,00	70 710,12
20.	Immobilisations incorporelles	39 600,00	62 403,00	6 804,00
204.	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21.	Immobilisations corporelles	661 930,00	638 912,00	140 344,07
23.	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
			0,00	
TOTAUX	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 031 595,21	1 031 380,21	477 208,40

BUDGET GENERAL				
INVESTISSEMENT RECETTES				
Code	Libellé	BUDGET INITIAL	BUDGET TOTAL	31/12/2023
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00
021.	Virement de la section d'exploitation (recettes)	111 478,42	111 820,42	0,00
024.	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	46 000,00	0,00	0,00
040.	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00	0,00
041.	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10.	Dotations, fonds divers et réserves	312 343,21	312 343,21	315 520,72
13.	Subventions d'investissement	399 817,00	399 817,00	3 550,00
16.	Emprunts et dettes assimilées	204 124,42	207 399,58	258,57
27.	Autres immobilisations financières			0,00
TOTAUX	RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 073 763,05	1 031 380,21	319 329,29

Excédent de fonctionnement de 197765.66 €
Déficit d'investissement de 157879,11 €
Résultat net 39 886,65 €

Pour le CCAS

BUDGET CCAS				
FONCTIONNEMENT DEPENSES				
Code	Libellé	2023	Réalisé total	Dispo.
002.	Résultat d'exploitation reporté	245,94	245,94	0,00
002.	Résultat d'exploitation reporté	245,94	245,94	
65.	Autres charges de gestion courante	2 754,06	732,05	2 022,01
6562.	Aides	2 754,06	732,05	2 022,01
TOTAUX	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 000,00	977,99	2 022,01

BUDGET CCAS				
FONCTIONNEMENT RECETTES				
Code	Libellé	2023	Réalisé total	Dispo.
002.	**Résultat d'exploitation reporté**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
002.	Résultat d'exploitation reporté			0,00
74.	**Dotations et participations**	**3 000,00**	**4 500,00**	**-1 500,00**
7474.	Communes (Subvention budget général)	3 000,00	4 500,00	-1 500,00
TOTAUX	**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**	**3 000,00**	**4 500,00**	**-1 500,00**

Excédent de fonctionnement 3 522.01 €
Il n'y a pas d'investissement pour le CCAS

Pour le groupe médical

Section de fonctionnement

BUDGET GROUPE MEDICAL				
FONCTIONNEMENT DEPENSES				
Code	Libellé	2023	Réalisé total	Dispo.
023.	**Virement à la section d'investissement**	**9 725,66**	**0,00**	**9 725,66**
023(ordre).	Virement à la section d'investissement	9 725,66		9 725,66
66.	**Charges financières**	**3 150,00**	**3 148,71**	**1,29**
66111.	Intérêts réglés à l'échéance	3 150,00	3 148,71	1,29
67.	**Charges exceptionnelles**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAUX	**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**	**12 875,66**	**3 148,71**	**9 726,95**

BUDGET GROUPE MEDICAL				
FONCTIONNEMENT RECETTES				
Code	Libellé	2023	Réalisé total	Dispo.
002.	**Résultat d'exploitation reporté**	**1,66**	**1,66**	**0,00**
002.	Résultat d'exploitation reporté	1,66	1,66	0,00
74.	**Dotations et participations**	**12 874,00**	**12 873,50**	**0,50**
74718.	Autres (participation communes MOUSSOULENS PEZENS	3 241,00	3 240,50	0,50
74748.	Communes (Subvention budget général)	9 633,00	9 633,00	0,00
				0,00
TOTAUX	**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**	**12 875,66**	**12 875,16**	**0,50**

Section d'investissement

INVESTISSEMENT DEPENSES				
Code	Libellé	2023	Réalisé total	Dispo.
001.	**Solde d'exécution de la section d'investissement report**	**9 362,26**	**9 362,26**	**0,00**
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	9 362,26	9 362,26	0,00
16.	**Emprunts et dettes assimilées**	**9 725,66**	**9 725,25**	**0,41**
1641.	Emprunts en euros	9 725,66	9 725,25	0,41
165.	Dépôts et cautionnements reçus			0,00
TOTAUX	**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**	**19 087,92**	**19 087,51**	**0,41**

BUDGET GROUPE MEDICAL INVESTISSEMENT RECETTES				
Code	Libellé	2023	Réalisé total	Dispo.
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement report	0,00	0,00	0,00
021.	Virement de la section d'exploitation (recettes)	9 725,66	0,00	9 725,66
021(ordre).	Virement de la section d'exploitation	9 725,66		9 725,66
10.	Dotations, fonds divers et réserves	9 362,26	9 362,26	0,00
1068.	Excédents de fonctionnement capitalisés	9 362,26	9 362,26	0,00
TOTAUX	RECETTES D'INVESTISSEMENT	19 087,92	9 362,26	9 725,66

L'excédent de fonctionnement est de 9 726,45 €
Le déficit d'investissement est de 9 725,25 €
Résultat net 1,20 €

Pour le lotissement

Section de fonctionnement

BUDGET LOTISSEMENT FONCTIONNEMENT DEPENSES				
Code	Libellé	2023	Réalisé total	Dispo.
023.	Virement à la section d'investissement	171 456,49	0,00	171 456,49
023(ordre).	Virement à la section d'investissement	171 456,49		171 456,49
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	328 536,00	0,00	328 536,00
71355(ordre	Variation de stocks de terrains aménagés	328 536,00		328 536,00
043.	Autres charges de gestion courante	1 114,00	0,00	1 114,00
608 (ordre)	Frais accessoires sur terrains	1 114,00		1 114,00
66.	Charges financières	1 114,00	1 113,67	0,33
66111.	Intérêts réglés à l'échéance	1 114,00	1 113,67	0,33
TOTAUX	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	502 220,49	1 113,67	501 106,82

BUDGET LOTISSEMENT FONCTIONNEMENT RECETTES				
Code	Libellé	2023	Réalisé total	Dispo.
002.	Résultat d'exploitation reporté	124 607,49	124 607,49	0,00
002.	Résultat d'exploitation reporté	124 607,49	124 607,49	0,00
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	333 503,00	0,00	333 503,00
7133(ordre).	Variation des en-cours de production de biens	333 503,00		333 503,00
043.	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	1 114,00	0,00	1 114,00
796(ordre)	Transfert de charges financières	1 114,00		1 114,00
70.	Produits des services, du domaine et ventes divers	17 250,00	0,00	17 250,00
7015.	Vente de terrains aménagés	17 250,00		17 250,00
74.	Dotations et participations	25 746,00	25 746,00	0,00
74748.	Communes (subvention budget général)	25 746,00	25 746,00	0,00
				0,00
TOTAUX	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	502 220,49	150 353,49	351 867,00

L'excédent de fonctionnement est de 149 239,82 €

Section d'investissement

BUDGET LOTISSEMENT INVESTISSEMENT DEPENSES				
Code	**Libellé**	**2023**	**Réalisé total**	**Dispo.**
001.	**Solde d'exécution de la section d'investissement report**	**141 854,80**	**141 854,80**	**0,00**
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	141 854,80	141 854,80	0,00
040.	**Opérations d'ordre de transfert entre section**	**333 503,00**	**0,00**	**333 503,00**
3551(ordre)	Produits finis	333 503,00		333 503,00
16.	**Emprunts et dettes assimilées**	**24 634,69**	**24 631,61**	**3,08**
1641.	Emprunts en euros	24 634,69	24 631,61	3,08
TOTAUX	**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**	**499 992,49**	**166 486,41**	**333 506,08**

BUDGET LOTISSEMENT INVESTISSEMENT RECETTES				
Code	**Libellé**	**2023**	**Réalisé total**	**Dispo.**
001.	**Solde d'exécution de la section d'investissement report**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			0,00
021.	**Virement de la section d'exploitation (recettes)**	**171 456,49**	**0,00**	**171 456,49**
021(ordre).	Virement de la section d'exploitation	171 456,49		171 456,49
024.	**Produits des cessions d'immobilisations (recettes)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
024.	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)			0,00
040.	**Opérations d'ordre de transfert entre section**	**328 536,00**	**0,00**	**328 536,00**
3555(ordre)	Terrains aménagés	328 536,00		328 536,00
TOTAUX	**RECETTES D'INVESTISSEMENT**	**499 992,49**	**0,00**	**499 992,49**

Le déficit d'investissement est de166 486.41 €
Le résultat cumulé s'établir à 17 246,59 € correspond au terrain non vendu

Après la présentation, Monsieur le Maire est invité à quitter la salle.

- Les conseillers procèdent au vote des comptes administratifs et l'affectation des résultats.
- Les conseillers approuvent le compte administratif de la commune, à l'unanimité
- Les conseillers approuvent le compte administratif du groupe médical, à l'unanimité
- Les conseillers approuvent le compte administratif du CCAS par 9 voix pour et une, contre.
- Les conseillers approuvent le compte administratif du lotissement, à l'unanimité

Monsieur le Maire est invité à revenir dans la salle du Conseil

AFFECTION DES RESULTATS

Pour la commune

Rappel : résultat net de 39 886,55 €
Le conseil statue sur le seul résultat de fonctionnement qui doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

- Le conseil vote à l'unanimité pour l'affectation telle que présentée

	Affectation résultats
A - Résultat global de la section de fonctionnement à affecter	197 765,66
B - Solde d'exécution de la section d'investissement (inscription D ou R 001)	-157 879,11
C - Solde des restes à réaliser en section d'investissement	0,00
D - Besoin de financement de la section d'investissement (B + C)	-157 879,11
E - Couverture du besoin de financement 2023 (compte 1068)	157 879,11
Excédent de fonctionnement reporté (inscription R002) = A - E	39 886,55

Pour le CCAS

Rappel : résultat net de 3522,01 €

Il n'y a pas de section d'investissement pour le CCAS

Le conseil vote à l'unanimité pour l'affectation telle que présentée

	Affectation résultats
A - Résultat global de la section de fonctionnement à affecter	3 522,01
B - Solde d'exécution de la section d'investissement (inscription D ou R 001)	0,00
C - Solde des restes à réaliser en section d'investissement	0,00
D - Besoin de financement de la section d'investissement (B + C)	0,00
E - Couverture du besoin de financement 2023 (compte 1068)	0,00
Déficit de fonctionnement reporté (inscription D002) = A - E	3 522,01

Pour le groupe médical

Rappel : Résultat net de 1,20 €

Le conseil statue sur le seul résultat de fonctionnement qui doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

- Le conseil vote à l'unanimité pour l'affectation telle que présentée

	Affectation résultats
A - Résultat global de la section de fonctionnement à affecter	9 726,45
B - Solde d'exécution de la section d'investissement (inscription D ou R 001)	-9 725,25
C - Solde des restes à réaliser en section d'investissement	0,00
D - Besoin de financement de la section d'investissement (B + C)	-9 725,25
E - Couverture du besoin de financement 2023 (compte 1068)	9 725,25
Excédent de fonctionnement reporté (inscription R002) = A - E	1,20

Pour le lotissement

Résultat net de - 17 246,59 € qui correspond au terrain non vendu
L'excédent de fonctionnement ne peut être affecté au déficit d'investissement sur l'opération du lotissement
Le conseil vote à l'unanimité pour l'affectation telle que présentée

	Affectation résultats	
A - Résultat global de la section de fonctionnement à affecter	**149 239,82**	
B - Solde d'exécution de la section d'investissement (inscription D ou R 001)	**-166 486,41**	
C - Solde des restes à réaliser en section d'investissement	0,00	
D - Besoin de financement de la section d'investissement (B + C)		
E - Couverture du besoin de financement 2023 (compte 1068)	**0,00**	*(1068 non autorisé Lotissement)*
Excédent de fonctionnement reporté (inscription R002) = A - E	**149 239,82**	

ETAT DES TAXES POUR 2024

L'état des taxes pour 2024 est présenté au conseil.
Pour faire suite à la demande exprimée lors de la commission financière, il est indiqué que l'augmentation d'un demi-point de la part de la commune représentait un apport de 4318 €, et celle d'un point 8 636 €.
Ces montants ramenés au montant du projet de budget de fonctionnement (1 159 916 €) ne sont pas significatifs et ne justifient pas que l'on revienne sur l'état des taxes, compte tenu du contexte socio-économique. La pression fiscale est déjà suffisante avec l'augmentation des bases et le poids des prélèvements au titre des autres collectivités.
Jeanne ETORÉ-LORTHOLARY fait remarquer que la commune a vendu pour 6 000 € une parcelle communale, sans que l'on estime que le montant de la recette n'était pas significatif.
Il est répondu que cette recette ne pesait pas sur les personnes payant l'impôt, ce qui ne serait pas le cas avec une augmentation du taux des impôts fonciers.

- Le conseil vote à l'unanimité l'état des taxes présenté

ETAT DES TAXES POUR 2024

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

COMMUNE : **253 MONTOLIEU**

ARRONDISSEMENT : **11 CARCASSONNE**

TRÉSORERIE OU SGC : **SGC CARCASSONNE**

N° 1259 COM (1)

TAUX

FDL

2024

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2024

Taxes	Bases d'imposition effectives 2023 1	Taux de référence 2024 2	Taux plafonds 2024 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2024 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2024 5	Taux votés 2024 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2024 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	825 381	45,53	144,49	863 600	393 197	45,53	393 197
Taxe foncière non bâties (TFNB)	32 551	67,38	236,72	33 800	22 774	67,38	22 774
Taxe d'habitation (TH)	293 861	22,19	59,03	230 500	51 148	22,19	51 148
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
				Total	467 119		467 119

Taxe	Bases d'imposition effectives 2023	Taux de référence de TH 2024	Taux de majoration 2023	Bases d'imposition prévisionnelles 2024	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2024	Taux de majoration voté 2024	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2024)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8 9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité	
Taxe foncière non bâties (TFNB)		
Taxe d'habitation (TH)	467 119 =	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)	

Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2024, cochez la case ☐

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2024

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	(73132) 42 977			(74833) 4 700	0	0	-36 980	10 697

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2024

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2024
467 119		10 697		477 816

À CARCASSONNE

Le 08 MARS 2024

Pour la Direction des Finances publiques,

DAVID PESSAROSSI

DIRECTEUR DEP. DES FINANCES

- 42 977 - 4 700 = 430 139 (73111)

Le

Pour la Préfecture,

Le

Pour la Commune,

RENOUVELLEMENT DES TARIFS PISCINE ET DIVERSES LOCATION

Tarifs piscine 2024 (hors camping)

Rappel 2023	
Entrée adultes	3,5 €
Entrée enfants	1,5 €
Abt adultes	30 €
Abt enfants	10 €
Gratuité pour les enfants de moins de 5 ans	
Tarif famille	6 €

La tarification famille pose un problème de gestion des entrées pour les personnes qui assurent l'encaissement, du fait de l'absence de vérification possible sur la réalité de la famille, et génère incompréhension et mécontentement.
Il est donc proposé le remplacement du tarif famille par 1 entrée enfant gratuite pour deux entrées adultes payantes (hors abonnement).

Après échanges et afin de ne pas trop pénaliser les familles les tarifs suivants sont finalement retenus à l'unanimité par le conseil pour la saison 2024

Entrée adultes 3,5 €
Entrée enfants 1€
Abt adultes 30 €
Abt enfants 9 €
Gratuité pour les enfants de moins de 5 ans
Suppression du tarif famille

Forfait mensuel permettant la fréquentation gratuite de la piscine par les clients du camping

Au vu des décomptes 2023, il est proposé de fixer le forfait mensuel à régler par le camping à 700 €

- Le conseil vote à l'unanimité la fixation du forfait mensuel pour le camping à 700 €

Pour le tarif groupe

(ALSH, centres de vacances ou colonies),
Rappel 2023 entrée à 1 € enfants et accompagnants,

- Le conseil vote à l'unanimité le renouvellement du tarif 2023 pour la saison 2024 pour les groupes

Tarif location foyer 2024

- Le conseil vote à l'unanimité la reconduction des tarifs comme suit

Tarif location foyer	Caution	Tarifs locations
Habitant de la commune	500,00 €	100,00€ (week-end et férié)
Personnes extérieures à la commune	500,00€	350,00€ (week-end et férié)

Tarif location matériel 2024

- Le conseil vote à l'unanimité la reconduction des tarifs comme suit

Location matériel	Conditions	Tarifs location
Mini pelle avec chauffeur	Min .1 h/ Max 4 h	55,00 €/H

Tracteur épareuse avec chauffeur	Min .1 h/ Max 4 h	55,00 €/H
Location camion sans chauffeur	Livraison 17h-enlèvement matin	55,00 €

DEMANDES DE SUBVENTION 2024

LISTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

	2021	2022	2023	demandé	retenu 2024
ACCA MONTOLIEU	700	700	700	700	700
ADEPAPE	50	50	50	50	50
AFDAIM11	30	30	30	30	30
AMICALE DES POMPIER D'ALZONNE	300	300	300	300	300
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	300	300	300	300	300
ANCIENS COMBATTANTS	200	200	200	200	200
ANCIENS D'ALGERIE	120	120	120	120	120
AS SAISSAC CABARDES	3000	3000	3000	3000	3000
ASSO MONTOLIEU VILLAGE DU LIVRE	9000	10500	10500	10500	10500
ASSOCIATION AMPELOFOLIES CABARDES	250	250	250	250	250
ASSOCIATION PARENTS ELEVES	600	600	600	1000	800
ASSOCIATION VALORISATION PATRIMOINE	500	500	500	500	500
AUDE AUX ARTS	2000	2000	2000	2000	2000
AVE C	300	300	300	300	300
BUDOBI	300	300	300	300	300
CHAMBRE DES METIES	200	200	176	200	75
CHASSE MAITERIE NEUVE	300	300	300	300	300
CLUB DU 3EME AGE	300	600	600	600	600
COMITE DES FETES	1000	5000	5000	5000	5000
COOPERATIVE SCOLAIRE MONTOLIEU	1200	1200	1200	1500	1500
GEDON11 il s'agit d'une adhésion pris en charge sur un autre compte pour 2024	70	70	70		
JAZZ SOUS LE PREAU (non versé en 2023)	200	1000	1000	0	0
LA TRUITE DE LA DURE	600	600	600	600	600
LES AMIS DE LA COLLINE ST ROCH	1550	800	800	800	800
LIGUE CANCER	50	50	50	50	50
PARTIR EN LIVRE (assocition ADELE)	150	275	500	1000	600
PETANQUE CLUB CABARDE	450	450	450	450	450
PIERRES SECHES MONTOLIVAINES	700	900	900	900	900
PREVENTION ROUTIERE AUDE	50	100	100	100	150
COLLEGE LA BERTRANDE (club moto)					100
cahier de la montagne noire					100
non affecté			104		
TOTAL	24470	30695	31000	31050	30575

Dans la mesure où certaines associations n'ont pas fait part de leur souhait, il est rappelé que la subvention accordée ne sera versée que sous réserve d'une demande et de la fourniture des documents habituels notamment les comptes de résultats.
Les subventions sont votées à l'unanimité du conseil exceptée celle concernant le collège la Bertrande (club moto). Cette subvention est votée par 10 voix pour et une contre

Le demande de subvention du secours populaire sera transmise au CCAS pour décision sur ses propres fonds.
La demande pour l'AFM-téléthon est rejetée, de même que celle du « souvenir français ».

N'ont pas pris part aux votes les membres des bureaux des associations suivantes :
Pour l'association valorisation du patrimoine montolivain Jeanne ETORÉ-LORTHOLARY
Pour Aude aux Arts Antoine CASAS-HARILLO

COLLECTIF BUDGETAIRE INITIAL 2024

Présentation des grandes lignes du budget de la commune.
Les documents ont été envoyés le 3 avril aux conseillers.
Par rapport à la première présentation en commission finance, on notera que les dotations ont été reprises suite à leur communication par l'État durant le week-end pascal. Parallèlement on trouvera des ajustements dans le chapitre des charges générales.
Ce budget est le premier présenté sous la version M57 qui introduit un certain nombre de modifications : modification de l'intitulé des comptes, introduction des comptes de provisions (créances douteuses, et compte épargne temps) lesquels impactent en conséquence les équilibres et le virement de la section de fonctionnement à celle d'investissement du projet envoyé
A noter :
Le report d'excédent de fonctionnement est de 39 886,65 € et non 34 685,91 sur les états transmis : le comptable public n'a pas retenu pour 5 200,21 euros de dépenses faites dans les journées complémentaires pour le compte de gestion, dépenses qui sont donc transférées sur le budget 2024.
Par ailleurs la commune doit prendre en charge pour 514 € d'admission en non-valeur (créances non recouvrées) et un provisionnement salaire et charge pour les CET des employés communaux (évaluation de 4000 €)
Le projet de budget s'établit donc à :

- 1 159 916,55 euros pour la section de fonctionnement
- 1 450 869,11 euros pour la section d'investissement

Code	Libellé	BP initial 2023	BP initial 2024	Réalisé total 31/12/2023
	FONCTIONNEMENT DEPENSES			
011.	**Charges à caractère général**	**340 550,00**	**337 765,00**	**316 493,25**
012.	**Charges de personnel et frais assimilés**	**456 000,00**	**486 500,00**	**482 223,87**
014.	Atténuations de produits	-	2 900,00	2 286,16
023.	Virement à la section d'investissement	108 567,58	98 714,55	
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	60 000,00	-
65.	Autres charges de gestion courante	132 786,00	138 523,00	148 642,05
66.	Charges financières	11 950,00	31 000,00	11 753,24
67.	Charges exceptionnelles	-	514,00	
68	dotation aux amortissements,dépréciation et provisions	-	4 000,00	
TOTAL FONCTIONNEMENT		**1 049 853,58**	**1 159 916,55**	**961 398,57**

Le poste charges de personnels et frais assimilés représente 42 % du budget devant les charges à caractère général avec 29 %
Côté recettes, les impositions directes représentent 43 % du budget devant les impôts et taxes (18%)

Code	Libellé		BP initial 2024	Réalisé total 31/12/2023
	FONCTIONNEMENT RECETTES			
002.	Résultat d'exploitation reporté	34 301,58	39 886,55	34 301,58
013.	Atténuations de charges	20 000,00	30 000,00	61 020,52
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	-
70.	Produits des services, du domaine et ventes divers	25 380,00	31 600,00	39 269,94
73.	Impôts et taxes	193 013,00	209 000,00	192 966,00
731.	Impositions directes	493 475,00	499 916,00	512 746,29
74.	**Dotations et participations**	**166 084,00**	**170 553,00**	**183 454,92**
75.	**Autres produits de gestion courante**	**115 000,00**	**118 100,00**	**123 244,73**
77.	**Produits exceptionnels**	**2 600,00**	**60 861,00**	**6 959,61**
TOTAL FONCTIONNEMENT		**1 049 853,58**	**1 159 916,55**	**1 153 963,59**

Pour ce qui concerne les charges de personnel, il est précisé suite à une demande émise par les conseillers, que le paiement de la prime inflation a représenté (charges comprises) 4056,43 €, comptabilisé sur les comptes 2024.
Le CIA comptabilisé en 2023 a atteint 2500 €.
Suite à une interrogation émise lors de la commission finances, il est précisé que l'engagement passé avec notre compagnie d'assurance, court jusqu'au 31 décembre 2025. Il conviendra de procéder à des comparaisons, et de se rapprocher de Carcassonne Agglo pour le prochain renouvellement compte tenu de la croissance observée du coût de notre couverture.

Les analyses pour le budget général seront communiquées aux conseillers la semaine prochaine.
Les délais de transmission des dernières informations (notamment la prise en charge des dotations sur provision) ont été communiquées trop tardivement pour permettre de saisir l'ensemble des éléments dans le logiciel.

Concernant les dépenses d'investissement, on notera une modification sur le montant des immobilisations corporelles par rapport au projet envoyé pour un montant de 2 280 €.

Code	Libellé	initial 2023	BP initial 2024
Investissement dépense			
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	259 350,21	157 879,11
040.	Opérations d'ordre de transfert entre section	-	-
041.	opérations patrimoniales	-	-
10.	Dotations, fonds divers et réserves	-	-
16.	Emprunts et dettes assimilées	70 715,00	79 200,00
20.	Immobilisations incorporelles	39 600,00	42 600,00
21.	Immobilisations corporelles	661 930,00	1 171 190,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENTS		**1 031 595,21**	**1 450 869,11**

Il concerne le règlement final d'un échange de chemins sur le Trabet.
Le détail des immobilisations corporelles est rappelé.

21.	Immobilisations corporelles	661 930,00	1 171 190,00	
2111.	Terrains nus		2 280,00	pour solde échange chemin (trabet)
2113.	Terrains aménagés autres que voirie	3 130,00	90 000,00	citystade incluant frais d'architecte
2115.	Terrains bâtis			
2135.	Installations générales, agencements, aménagements des const		545 595,00	rampe colline St Roch(1400)+église + toit pisicine(60000)+ réfection appartement(46600)+ solde presbytère(13662+4000)
2138.	Autres constructions	111 800,00		
2151.	Réseaux de voirie	35 000,00		
2152.	Installations de voirie	495 500,00	456 315,00	pave
21531.	Réseaux d'adduction d'eau			
21538.	Autres réseaux		9 000,00	
2158.	Autres installations, matériel et outillage techniques		4 200,00	pompes à chaleur musée
21611.	Biens sous-jacents (œuvre et objet d'art)	12 000,00	21 200,00	vierge et crucifiction
2182.	Matériel de transport			
2183.	Matériel de bureau et matériel informatique		3 600,00	renouvellement matériel informatique secrétarait
2184.	Mobilier	4 500,00	39 000,00	équipement Nefle école
2188.	Autres immobilisations corporelles			
23.	Immobilisations en cours			
238.	Avances et acomptes versées sur commandes d'immobilisations			

Présentation des budgets annexes

Pour le CCAS

Le montant du budget s'établit à 3 522.01 €, aucun abondement n'est prévu pour le budget initial, un point sera fait en cours d'année au vu des dépenses présentées.

Pour le groupe médical

Le montant du budget s'établit à 12 874, 20 € pour le fonctionnement incluant la participation des communes voisines et à 19827,59 € pour les investissements dont les échéances de prêt pour
10 102,34 €

Pour le lotissement

Le montant du budget s'établit à 513 023,82 € pour le fonctionnement et 512 703,82 € pour les investissements comprenant pour 12 871 € la subvention de la commune. L'emprunt sera remboursé en 2024. Il conviendra que le conseil se penche sur le devenir du terrain non vendu.

L'ensemble de ces budgets sera présenté au vote lors du conseil municipal du 15 avril prochain.

TRANSFERT DE PROPRIETE AU PROFIT DE LA COMMUNE DES CHEMINS PRIVÉS DESTINÉS A ENTRER DANS LE DOMAINE COMMUNAL

Dans le cadre du classement des chemins dans le domaine communal, il convient avant de poursuivre les démarches de procéder au transfert de propriété des chemins privés suivants :

- Chemin de Borderouge
- Chemin du Trabet (poursuite de la voie impériale)
- Chemin des Brétous (Mme Nicole Cabanié)
- Chemin de Villeneuve

Le transfert se ferait, après accord avec les propriétaires pour l'euro symbolique, la commune prenant en charge la totalité des frais d'acte auprès du notaire.
Dans le même ordre d'idée, les mêmes démarches seront faites pour la parcelle à l'angle du chemin de Jalabert, pour pouvoir couler une dalle et mieux aménager l'espace pour les containers à ordures.

- Le conseil vote par 10 voix pour et une abstention l'autorisation pour le maire, après accord des actuels propriétaires, à signer les actes de transfert au profit de la commune de l'ensemble des chemins et parcelles citées.

DROIT DE PREEMPTION

Désignation du bien vendu :
Réf. Cadastrale :

Section	N°	Lieu-dit	Superficie totale
AB	235	3 Rue des Marronniers	90 m²
AB	239	3 Rue des Marronniers	600 m²

VENTE UNIQUEMENT DU LOT A POUR UNE SURFACE DE 1861M²

Usage : Grange-remise avec terrain attenant
Prix de vente : 90 000,00 EUR
Vendeur(s) : ESCANDE Jean Marius, ESCANDE Elisabeth, ESCANDE Jean-Luc, ESCANDE André, ESCANDE Laurent

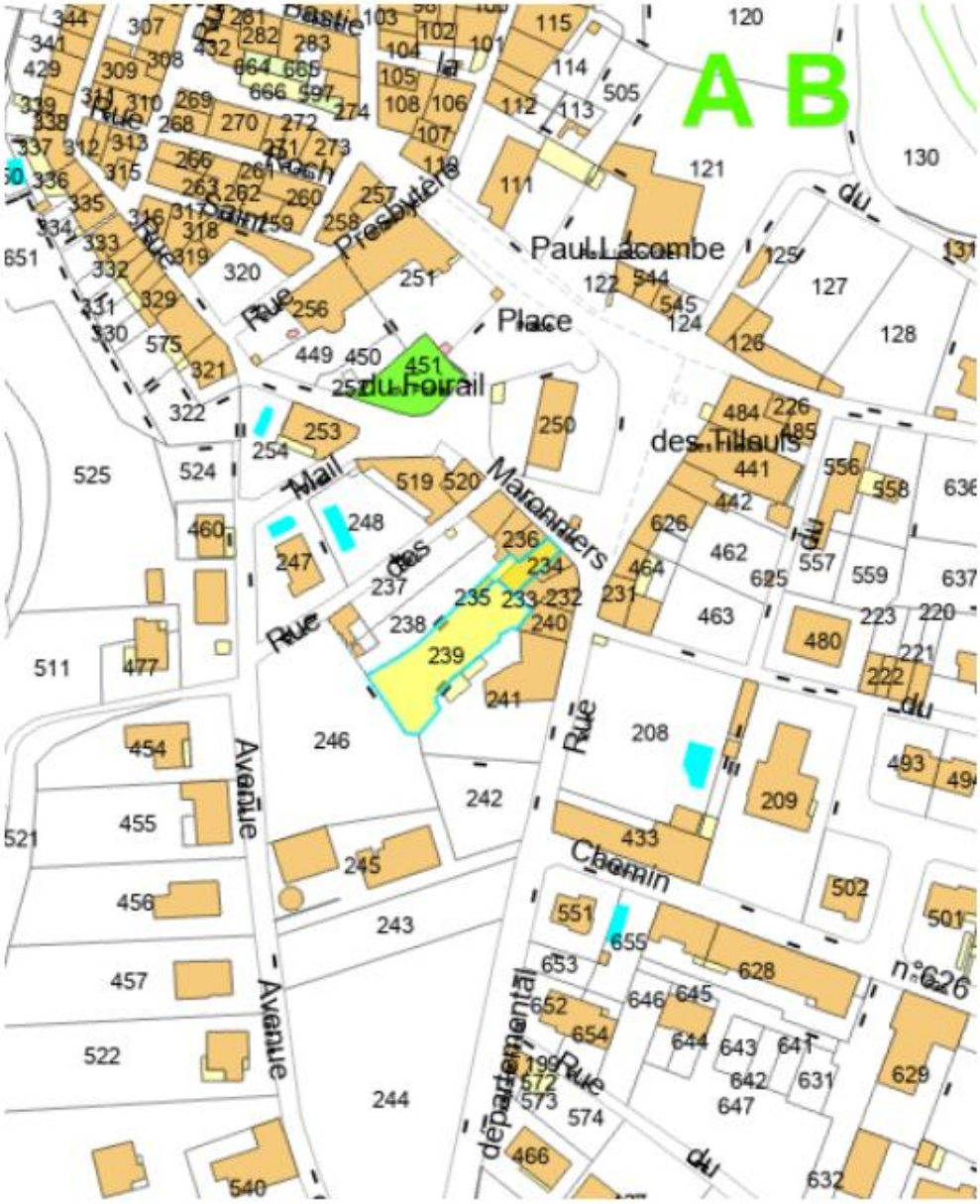

- Le conseil se prononce à l'unanimité contre l'exercice du droit de préemption

Désignation du bien vendu :
Réf. Cadastrale :

Section	N°	Lieu-dit	Superficie totale
C	140	PECH ROSIE	3265 m²
C	141	PECH ROSIE	4020 m²
C	143	PECH ROSIE	7885 m²
C	144	PECH ROSIE	2069 m²

Usage : **Terrain d'agrément**
Prix de vente : **3000,00 EUR**
Vendeur(s) : **PECH Marie-José**

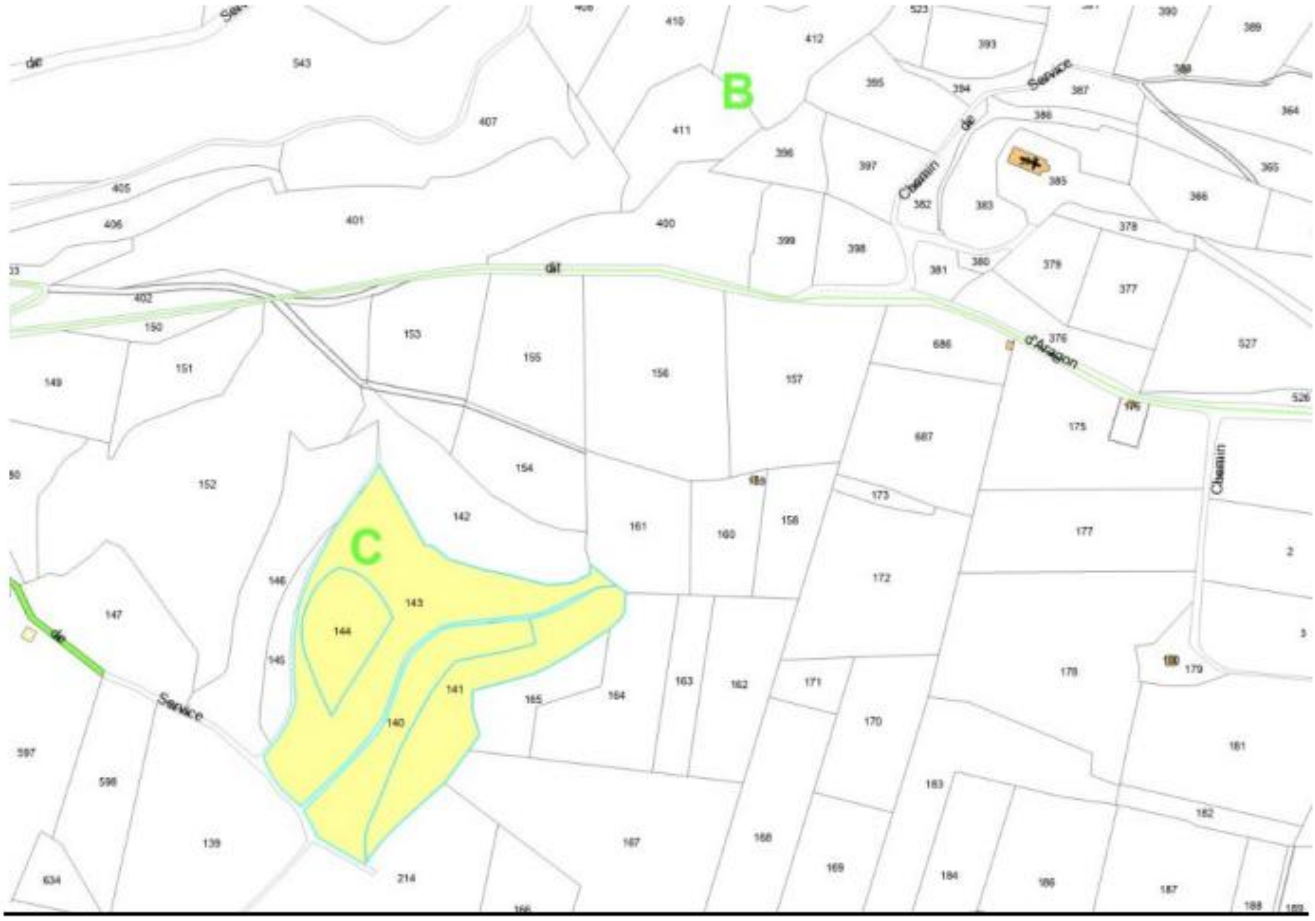

- Le conseil se prononce à l'unanimité contre l'exercice du droit de préemption

Désignation du bien vendu :

Réf. Cadastrale :

Section	N°	Lieu-dit	Superficie totale
B	225	[redacted]	[redacted]

[redacted]

- Le conseil se prononce à l'unanimité contre l'exercice du droit de préemption

Désignation du bien vendu :

Réf. Cadastrale :

Section	N°	Lieu-dit	Superficie totale
B	71	Le Sauzet Ouest	5476 m²
B	72	Le Sauzet Ouest	1995 m²
B	447	Le Sauzet Est	6486 m²
B	448	Le Sauzet Est	4800 m²
B	460	Le Sauzet Est	10750 m²

Usage : Agricole
Prix de vente : 22680,00 EUR
Vendeur(s) : SAFER

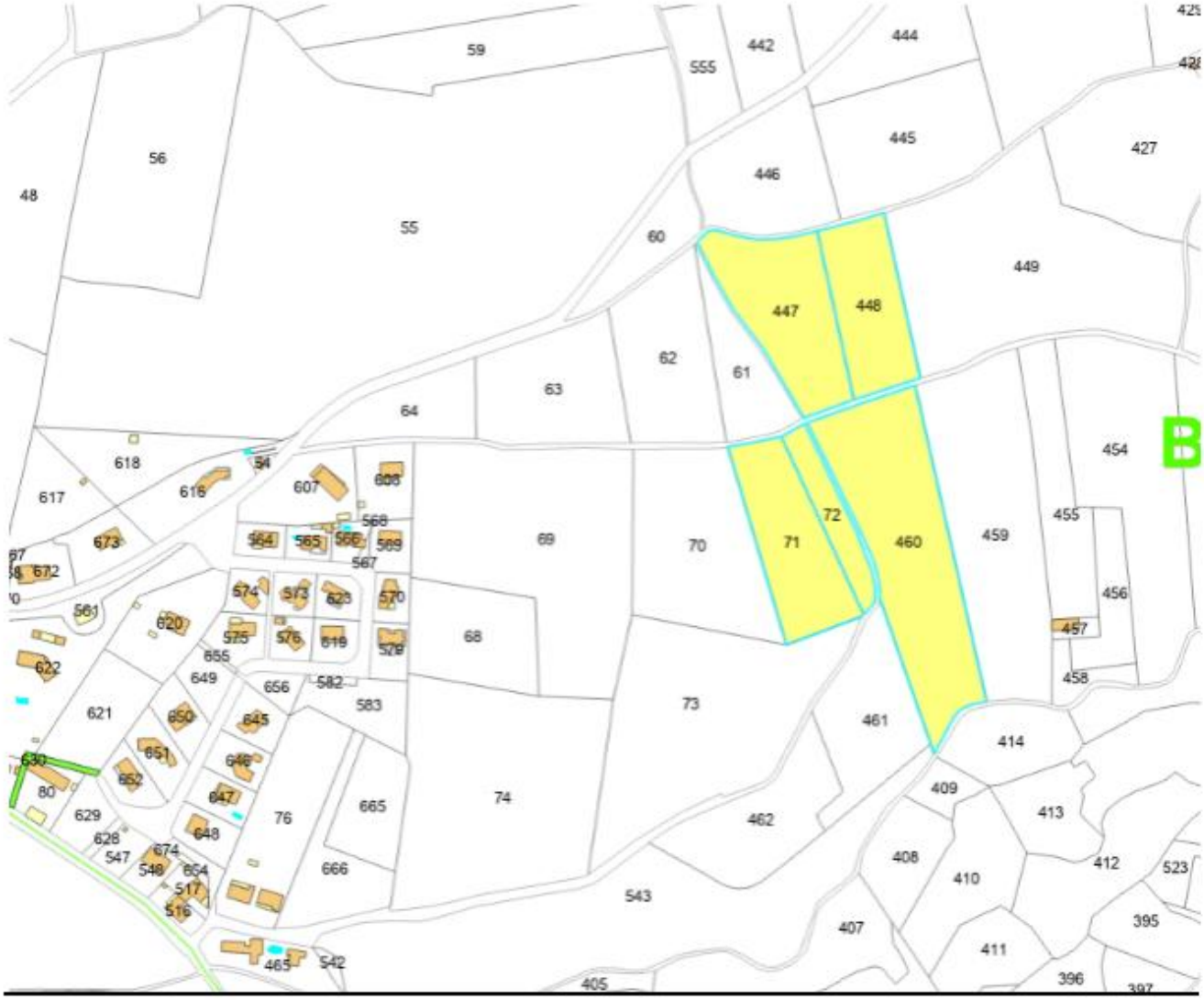

➢ Le conseil se prononce à l'unanimité contre l'exercice du droit de préemption

Désignation du bien vendu :
Réf. Cadastrale :

Section	N°	Lieu-dit	Superficie totale
AB	149	Le Village	43 m²
AB	150	8 rue Nationale	36 m²

Usage : **Habitation**
Prix de vente : **95 000,00 EUR**
Vendeur(s) : **CABANIS Eric**

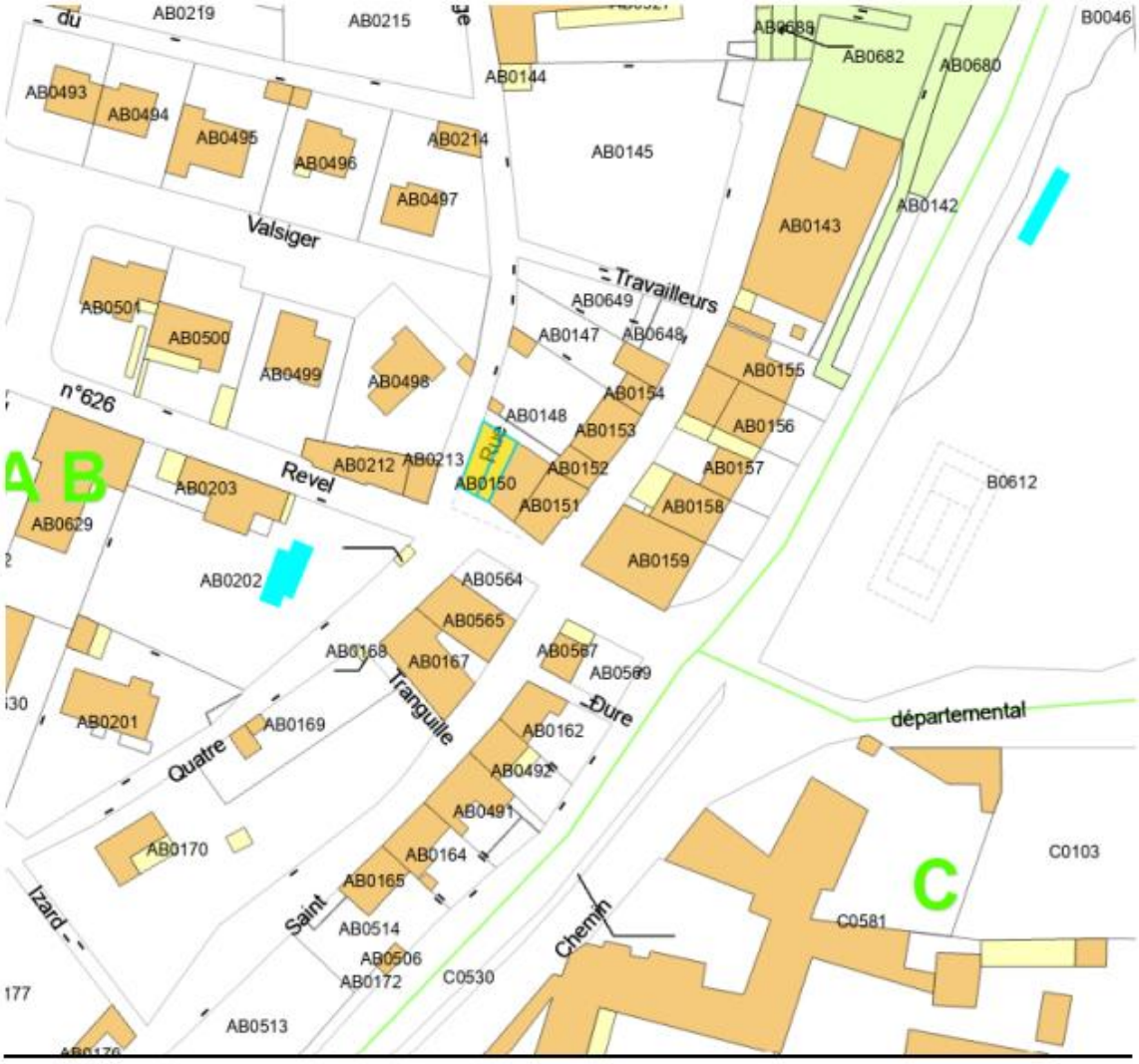

- Le conseil se prononce à l'unanimité contre l'exercice du droit de préemption

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h10.

INFORMATIONS

Site internet, le candidat retenu est BIZNET
Travaux de nuit pour la réfection de la chaussée
Choix des potelets
Demande association de défense du patrimoine montolivain pour la prise en charge par la mairie de 1200 euros (devis en mairie de Monsieur Jacolot). La mairie prendra directement en charge cette dépense. Elle devrait économiser sur l'installation des grands panneaux, puisqu' il y en aura moins que prévu. En effet le département refuse l'emplacement prévu pour celui d'Alzonne.